

DAZIBAO

N°4 novembre-décembre 2012
Lettre d'information de la SACD-Scam



CE QUI NOUS MOBILISE

Dazibao, une lettre d'information qui vous informe des sujets qui mobilisent la société et ses auteurs. www.sacd-scam.be | www.bela.be

EDITO

Austérité durable des budgets publics et bouleversement des marchés de l'audiovisuel, tant en raison des nouvelles formes de consommation des œuvres à la demande, que de l'irruption de nouveaux acteurs américains, aux ressources technologiques et financières gigantesques, pressions des autres médias pour contenir la "RTBF on line", voilà pour le cadre externe.

Pressions publicitaires, diminution drastique en quinze ans des moyens de création, resserrement (et parfois jusqu'à l'extinction) des métiers et des compétences liées à la création propre de programmes, à l'innovation des contenus (hors infos), insuffisance des productions "locales" pour mobiliser de nouveaux publics, plus jeunes, voilà pour le cadre interne.

Jean-Paul Philippot et le CA de la RTBF se trouvent devant des équations d'une rare complexité. Alors même que le nouveau contrat que la RTBF a signé entrera en vigueur en janvier et que la majorité des demandes émises par les auteurs ont été rencontrées, les impératifs budgétaires risquent d'entraver la mise en œuvre de ces dispositions favorables. L'effort de réduction des coûts (de production, salariaux) demandé à la télévision publique peut avoir des conséquences à très long terme. Car les **moyens de traverser les bouleversements actuels ne sont ni disponibles, ni mobilisables rapidement, du moins en proportion des défis et des enjeux.**

Or, le temps presse : la RTBF est vitale pour toutes les professions de l'audiovisuel et pour les citoyens d'une petite région d'Europe qui tient à établir son identité.

Il faut engager une politique d'avenir à moyen terme, audacieuse et innovante. Comment cette volonté, inscrite dans le contrat de gestion, sera-t-elle concrétisée ? Ou cette responsabilité sera-t-elle renvoyée à la RTBF et à ses indispensables partenaires de la création et de la production ?

Une seule chose est sûre : sans un effort rapide de production locale de programmes de qualité, la bataille sera perdue.

Frédéric Young

LE FUTUR DE LA RTBF

UN CONTRAT D'AVENIR

En janvier 2013, la RTBF entamera une nouvelle ère, sous l'égide d'un contrat de gestion renouvelé pour cinq ans.

Les auteurs attendent de ce contrat qu'il soit un contrat d'avenir, le premier pas vers une réorganisation nécessaire de ce service public, en raison des évolutions techniques et des changements de comportement des citoyens destinataires de ses services.

Le Parlement de la Communauté française souligne, dans sa publication *RTBF – Contrat de gestion 2013-2017 – Éléments constitutifs* que la télévision de rattrapage, la V&D (Vidéo à la Demande) et son corollaire, l'existence de plateformes de diffusion opérantes, représentent, avec la complémentarité des médias, trois défis auxquels la RTBF aura à faire face dans les années qui viennent.

L'Association professionnelle de la création audiovisuelle Pro Spere s'inquiétait, dès 2010, "du gel unilatéral et sans concertation des paliers d'investissements dans la coproduction" et, d'une manière générale,

"d'une remise en cause des quotas" destinés à favoriser la création, sous la pression de la crise des finances publiques.

l'arbitrage entre budgets resserrés et investissements indispensables pour un développement futur sera déterminant pour l'avenir des auteurs et de la création audiovisuelle.

DU LOBBY

Pour appuyer la prise en compte des intérêts des auteurs dans ce futur contrat de gestion, la SACD et la Scam ont commandité une étude, émis des suggestions, alimenté la réflexion des partis politiques, relayé des exigences, publié dossiers et notes.

Nos sociétés d'auteurs ont exigé que la Trois obtienne les moyens nécessaires à une politique de création et d'achats. Elles ont demandé que la part de diffusion des documentaires s'élargisse aux œuvres non-linéaires. Elles ont mis l'accent sur la nécessité d'investissement dans la production indépendante et milité pour une complémentarité des soutiens existants (Fédération Wallonie-Bruxelles, Wallimage/Bruxellimage, Tax Shelter, copie privée), seule à même de créer un effet structurant pour le secteur.

Des demandes détaillées, chiffrées, ont été ainsi adressées aux instances concernées. La mise en pratique de ces exigences énoncées en faveur de la création dans le contrat à venir est une condition fondamentale pour le déploiement d'une production audiovisuelle locale inventive et diverse.

SACRÉE PRESSION

Car la RTBF est le premier employeur culturel en Belgique francophone. Ses chaînes vont avoir à faire face à l'irruption dans l'espace national de groupes internationaux offrant des services de vente ou de location de médias.

La télévision connectée, le mode de vision "à deux écrans", la création non-linéaire sont aujourd'hui des enjeux cruciaux, auxquels il est nécessaire d'apporter une réponse rapide, pointue, créative. Le prochain contrat-programme en tient compte, mais ira-t-il assez loin ?

Si ce virage n'est pas pris, ce créneau occupé, d'autres se chargeront de diffuser des "produits" culturels qui ne reflèteront peut-être pas notre identité, notre imaginaire, notre construction sociale et politique. Sacrée pression.

À LIRE SUR NOTRE SITE

WWW.SACD.BE,

RUBRIQUE "TRIBUNE, DÉBATS ET DOSSIERS", L'ARTICLE DE FRÉDÉRIC YOUNG : UN AVENIR EN CRÉATIONS, LE PROCHAIN CONTRAT DE GESTION DE LA RTBF.

EN ÊTRE

Les auteurs attendent de la future RTBF qu'elle négocie le virage numérique tout en reflétant les myriades d'univers qui composent la société actuelle. Ce défi, ils veulent en être. Ils souhaitent mettre leur créativité et leur savoir-faire technologique au service de cette mutation.

La SACD-Scam demande la création d'une interface qui favoriserait la collaboration entre les professionnels de la création et la RTBF en matière de création numérique (cross ou transmedia).

**DROIT
À UNE
CRÉATION
D'AVENIR**

BALISES

1997

Promulgation le 14 juillet d'un décret portant statut de la Radio-Télévision belge de la Communauté française, "entreprise publique autonome à caractère culturel financée par son pouvoir de tutelle". Le premier contrat de gestion de la RTBF est conclu en octobre de la même année.

2001

Le contrat de gestion du 14 octobre 1997 est renouvelé le 11 octobre 2001 (avec entrée en vigueur le 1er janvier 2002).

2002

Le décret du 19 décembre modifie celui de 1997. Ce nouveau décret précise que :
"L'entreprise (RTBF) veille en outre à assurer l'information dans sa dimension régionale et de proximité ainsi que la valorisation de la vie culturelle et associative."

2006

Le contrat de gestion du 11 octobre 2001 est renouvelé le 13 octobre 2006 (avec entrée en vigueur le 1er janvier 2007). **Ce nouveau contrat de gestion insiste sur deux pôles qui orientent les missions de la RTBF pour les cinq ans à venir : participation à la diversité et garantie de l'accès à tous.**

2008

La Communauté française, confrontée à la crise des finances publiques, demande à la RTBF de contribuer à l'effort budgétaire demandé à l'ensemble des institutions publiques et négocie avec elle un plan triennal de solidarité (PTS) pour les années 2010 à 2012 incluses, **moyennant la possibilité, pour la RTBF, d'avoir accès à de nouveaux financements non publics.** L'arrêté proroge le contrat de gestion de la RTBF d'un an, jusqu'au 31 décembre 2012, afin que son terme coïncide avec celui du PTS.

2012

Un nouveau contrat de gestion définit pour les cinq ans à venir (2013-2017) les obligations et les perspectives à mettre en œuvre pour la radio et la télévision de service public. Ce document, régulièrement actualisé, est consultable sur le site du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA).

PRISE DE PAROLE

KARINE DE VILLERS



REPRÉSENTANTE D'ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES, KARINE DE VILLERS EST PORTEUSE DE REVENDICATIONS CONCERNANT LE FINANCEMENT ET L'ESPACE DÉDIÉS À LA CRÉATION INDÉPENDANTE À LA RTBF. EN TANT QU'AUTEUR, ELLE APPELLE SES PAIRS À S'EXPRIMER ET À S'EMPARER DE LA NUIT.

En tant qu'auteur, nous pouvons, nous devons, ruer dans les brancards. Si nous ne le faisons pas, qui le fera ?

J'espère que la renégociation du contrat RTBF apportera une amélioration du point de vue des auteurs, notamment sur le plan du financement de la création indépendante, mais au fond de moi, je n'y crois pas.

Depuis 2006, les professionnels se mobilisent pour la place de la création à la RTBF. Une belle déclaration gouvernementale, deux États Généraux et une proposition d'accord cadre plus tard, j'attends que nous soient acquis : le doublement de l'enveloppe destinée à la production indépendante ; l'affectation intégrale de cette enveloppe aux œuvres de cinéma, de documentaires et de fictions télévisées locales ; l'affectation de l'essentiel des montants disponibles à des œuvres majoritaires franco-belges ; la juste rémunération des artistes par la RTBF lors des captations et de leur diffusion. Et, bien sûr, une politique d'emploi digne de ce nom pour les comédiens, les auteurs et les techniciens du cinéma. On ne peut pas créer dans l'insécurité permanente.

En tant qu'auteurs, nous sommes fatigués de considérer la RTBF comme un ennemi. Nous souhaiterions inventer un autre rapport à ce média.

Si la télévision a pour mission d'être au service de la population, il serait intéressant de "faire des films qui nous regardent", comme le dit Patrick Leboutte. C'est d'ailleurs une part essentielle de l'enjeu de la création.

Je rêve que le service public ne soit pas laissé aux mains des comptables ou des responsables du marketing. Je rêve que les films qui

soient montrés à la RTBF, les émissions qui y soient produites, exploitent ce regard unique que les auteurs belges portent sur leur réalité. Nous avons des philosophes, des scientifiques, des artistes, des créateurs, qui ne sont pas dans l'arrogance et pourraient alimenter une télévision qui serait porteuse de sens, d'imaginaire. Nous avons une myriade d'intellectuels dans ce pays auxquels on ne songe pas à faire appel, même pour la préparation d'une émission. Je rêve d'une interface auteurs-RTBF qui explorerait des voies nouvelles. Cela pourrait fonctionner, nous avons des créateurs qui foisonnent d'idées et ne demandent qu'à les partager.

Et si nos suggestions sont trop audacieuses, que l'on nous propose un espace libre, non investi. Comme le dit Jan Bucquoy : "Donnez-nous la nuit".

Karine de Villers est réalisatrice de documentaires. Elle travaille auprès du Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles (CBA) à la promotion des œuvres. Elle est également vice-présidente de l'ARRF et présidente de Cinéastes Associés.

www.karinedevillers.com

LA SACD-SCAM DEMANDE...

❶ **Que toutes les opportunités de développer une production de fictions et de documentaires majoritaires belges de qualité soient saisies et que cesse la désintégration de l'emploi artistique à la RTBF, car cette création sera vitale pour maintenir l'attrait de la RTBF auprès de ses audiences.**

❷ **Le renforcement des liens entre la RTBF et les organisations professionnelles pour doper la promotion des œuvres, promotion qui doit également trouver place sur les radios et les réseaux sociaux animés par le service public.**

❸ **La prise en compte des besoins des auteurs, réalisateurs et journalistes dans un contexte en pleine mutation : amélioration des conditions de travail, besoins accrus en formation, prise en compte de leurs droits moraux et patrimoniaux dans le nouvel environnement multimédia.**

❹ **La définition d'une stratégie repensée de la FWB, de la RTBF et des associations professionnelles en matière audiovisuelle, du fait de l'arrivée de nouveaux opérateurs.**

LES PROPOSITIONS

La SACD et la Scam proposent la création d'une interface dynamique entre les professionnels de la création et la RTBF afin de favoriser de nouvelles collaborations en matière de création numérique (cross et transmedia).

Ces deux sociétés considèrent qu'en raison des évolutions technologiques et des nouvelles pratiques des destinataires de ses services, la RTBF devra évoluer : face à la concurrence de géants comme Apple ou Samsung (mais aussi Belgacom ou France Télévision), il y a urgence à réorganiser ses services, à élaborer une stratégie d'avenir et à associer des créateurs à ses organes de décisions.

ET VOUS ?

Début novembre, la ministre Fadila Laanan a évoqué dans le journal Le Soir un plan, inattendu dans le contexte de crise actuel, qui vise la production de nouvelles émissions de flux locales (désir d'attirer des spectateurs vers les chaînes belges).

Un appel à projets sera lancé en juin 2013. “Des producteurs, étudiants ou même travailleurs de RTL ou de la RTBF agissant en leur nom propre pourront proposer leurs idées d'émissions à un jury d'experts”. Une enveloppe plus que modeste (dont on peut douter de l'impact structurant) de 150.000 € sera mise à disposition pour les meilleurs projets sélectionnés afin de tourner un pilote.

Néanmoins, il pourrait s'agir d'une opportunité pour les auteurs, dont c'est le métier d'inventer des concepts et de développer des projets: “Donnez-nous le flux !”

Rédaction: Anita Van Belle | Conception graphique: facetofacedesign.com
Œuvre en couverture: Félicie Haymoz | Éditeur responsable: Frédéric Young: Prince Royal, 87, 1050 Bruxelles | Bulletin d'information bimestriel novembre/décembre 2012. P202 177 - PB/PP-B46-Liège X.

WWW.

www.pfwb.be

Amplification de la numérisation, crise financière, modifications législatives du cadre audiovisuel européen, évolution des acteurs du paysage médiatique: sous l'intitulé “Contrat de gestion RTBF 2013-2017 – Éléments constitutifs”, le Parlement évalue les nouvelles pratiques et les modifications du monde qui dessinent le contexte du nouveau contrat de gestion RTBF - et en tire des préconisations.

www.rtbfb.be

Sous la rubrique “Le groupe RTBF”, historique, statut et financement, gouvernance et rapport annuel du groupe.

www.bela.be

Pour lire le “Dossier de l'Association professionnelle de la création audiovisuelle PRO SPERE” ou comment la course à l'audimat justifie le rejet des obligations en matière de production et de captation. Daté de juillet 2010, encore vif.

OÙ SE RETROUVER ?

Du 26 au 30 décembre, le Festival Noël au Théâtre fête ses 30 ans! Au programme, 25 spectacles, 6 lectures et 4 extras, à découvrir dans 8 lieux culturels, à partir de 18 mois! Découvrez tout le programme sur www.ctej.be

SACD
Scam*
SOFAM
deAuteurs

Dazibao, un cycle d'affiches qui vous informe des sujets qui mobilisent la société et ses auteurs.